

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160324-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 24

OBJET : Rue Planchepaleuil : travaux de réhabilitation – délégation donnée au Maire dans le cadre de l'article L2122-21-4° du CGCT à l'effet de signer les marchés

RAPPORTEUR : Jacques LAMY

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 8 mars 2016

La Commune de Riom va engager une opération de réhabilitation de la rue de Planchepaleuil. Cette opération consiste en la reprise des réseaux enterrés (Alimentation Eau Potable, Eaux Usées, Eaux Pluviales) et au réaménagement des chaussées, trottoirs et accotements.

En effet, le diagnostic établi en 2014 fait notamment ressortir les problèmes suivants :

- Insuffisance capacitaire du collecteur Ø300 de la rue Planchepaleuil jusqu'au réseau du SIARR avec pente très faible voire inversée sur certains tronçons
- Déversements fréquents du déversoir d'orages faubourg Layat
- Intrusions importantes d'eaux claires parasites permanentes en aval du DO compte tenu du positionnement du collecteur dans la nappe du Sardon, rue Planchepaleuil (environ 209 m3/j) et impasse du Sardon (environ 307 m3/j)
- Non-conformités et vétustés des branchements
- Inversement des branchements EU/EP
- Mauvais fonctionnement hydraulique et vétusté des canalisations d'assainissement
- Vétusté du réseau d'eau potable et branchements plombs.

Les études complémentaires ainsi que la concertation avec les riverains font également ressortir les problèmes suivants :

- Cheminements non accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Stationnement anarchique sur accotements
- Confrontation des usages entre la circulation de transit et la desserte des habitations riveraines
- Déstabilisation de la structure de chaussée et des berges à proximité du ruisseau
- Débouché dangereux sur l'avenue de Paris.

COMMUNE DE RIOM

Le projet se décompose en 2 lots, entre l'avenue de Paris et le croisement de la rue de Planchepaleuil et des ponts SNCF, ainsi que l'impasse du Sardon et le débouché de la rue du Clos Vert sur la rue du Pré Madame :

Pour le lot 1 :

- Changement de la conduite d'eaux usées et des branchements
- Changement de la conduite d'eau potable et des branchements
- Renforcement du réseau d'eau pluviale

Pour le lot 2 :

- Aménagement des voiries en vue de ralentir la vitesse des véhicules
- Aménagement de zones de croisement
- Création de zones de stationnement
- Création et organisation d'un transit piéton
- Reprise complète des revêtements de surface

Ces travaux seront réalisés en coordination avec le SIARR qui suite à une étude hydraulique sur le Sardon, a lancé des travaux de réaménagement du cours d'eau.

Cette opération globale est en outre subventionnable par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, au titre des réductions des eaux claires parasites et de la réduction des rejets dans le milieu naturel.

L'importance de travaux engendrera l'étalement de l'engagement sur 2 exercices budgétaires, sur les budgets principal, annexes eau et assainissement (2016 et 2017).

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet ainsi que l'enveloppe prévisionnelle de l'opération pour un cout global de 2 680 000 €TTC, ventilé en 2 lots :

Lot 1 restructuration des réseaux humides

Lot 2 aménagement des voiries et réseaux divers

- dire que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits aux budgets annexes d'Eau et d'Assainissement, ainsi qu'au budget principal,**
- solliciter les différents partenaires financiers, les participations ou subventions nécessaires permettant à la ville de Riom de réaliser le projet de restructuration des réseaux humides et d'aménagement de la rue de Planchepaleuil,**
- autoriser le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues, dans le cadre de l'article L2122 -22-4° du CGCT.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160324-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM